

Vienne - Château-Larcher

Le président du Département chez les Fricassous

La NR.fr - 24/05/2016



Bruno Belin très attentif aux explications de Philippe Blonde, président des Amis du Patrimoine.

Vendredi matin, Bruno Belin, président du conseil départemental, était en visite à Château-Larcher, où il a été accueilli par le maire Francis Gargouil, accompagné des membres de son conseil municipal, du conseiller départemental et président de la communauté de communes, Gilbert Beaujean et de Rose-Marie Bertaud, conseillère départementale de Vivonne.

Lors de cette réunion, le maire a rappelé que la commune compte 1.017 habitants et fait partie de la communauté de communes des Vallées du Clain. La commune est en regroupement pédagogique avec celle de Marnay depuis plusieurs années et l'ouverture d'un 7^e poste d'enseignant est prévu en septembre 2016. Pour Francis Gargouil : *« Château-Larcher est une commune dynamique qui possède une vie associative très active, ce qui la fait connaître au-delà de la région avec sa foire médiévale organisée par ECLA (plus de 15.000 spectateurs en septembre), sa féerie de Noël et ses Nuits de l'étrange avec l'association des DreamKeepers, ses visites de nuit du bourg avec l'office de tourisme ou bien encore ses soirées cabaret avec le théâtre Arscène. Château-Larcher possède également un patrimoine médiéval important avec des bâtiments classés. »*

Après ces présentations, le maire a abordé des sujets importants avec les projets et orientations de la commune dans les années à venir avec la labellisation de la commune en « petites cités de caractère », création d'un théâtre de verdure (projet d'intérêt communautaire). Très attentif aux explications du maire, le patron du Département donnait quelques idées et pistes concernant ces projets à venir avant de prendre connaissance de dossiers problématiques avec notamment la restauration des ponts de la Couture qui sont de la compétence du Département ainsi que du passage des camions sur la RD 742 qui entraînent des nuisances pour les riverains, malgré un arrêté limitant leur longueur à 12 m. Cette rencontre se terminait par une visite de l'extérieur des anciens hospices et du moulin Robin qui, à lui seul, regroupe quatre anciens métiers : charronnage, menuiserie, huilerie et meunerie.